

MAIRIE de ST ROMAIN DE JALIONAS
52 rue du Stade
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 24/06/2020

Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le

ID : 038-213804511-20200622-2020_028-DE



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le 22 JUIN, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 00 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	15/06/2020
Présents :	23	Date d'affichage :	15/06/2020
Votants :	23	Date de publication :	24/06/2020

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, FRANCO Maëlle ; GARNIER Sophie, GEORGES Corinne ; HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie ; MANENTI Sophie ; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ;

Messieurs BEKHIT Thierry (arrivé à 19 h 34), DESCAMPS Gil ; DI CICCIO Piétro ; DUHAMEL Gaël ; GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain; MARTELIN Yves; MOLLARD Yoann; NESMOZ David, TORRES Jérôme ; REIX Stéphane ; ROMANOTTO Nicolas ;

Etaient absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Nicolas ROMANOTTO

DELIBERATION n° 2020-028

ADMINISTRATION
Désignation du Correspondant Défense

Vu la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,

Vu le code Général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune,

Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne,

Monsieur le Maire précise que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

Il sera destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du correspondant défense.

Monsieur Jérôme GRAUSI et Monsieur Nicolas ROMANOTTO se portent volontaires pour remplir ce rôle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Par : 18 Voix POUR 0 Voix Contre 5 ABSTENTIONS

↳ **DESIGNE** les conseillers municipaux suivants en tant que correspondants défense de la commune :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
NOM et prénom	GRAUSI Jérôme	ROMANOTTO Nicolas

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

